

|                                                                                                 |                                                                                                 |                                                                                                  |                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>0145374464 | <br>0145374326 | <br>0145374179 | <br>0145374484 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|

Clamart, le 15 février 2011

Monsieur Claude Evin  
Directeur de l'ARS

Monsieur,

Nous apprenons par des rumeurs, le transfert du service de pneumologie (40 lits) centre de référence nationale de l'HTAP de l'hôpital Antoine Bécère (92) vers Bicêtre (94) sans aucune solution alternative.

Ce service accueille plus de 50 % de patients ne relevant pas de l'HTAP et plus de 1000 patients par an sont transférés dans d'autres services ou d'autres structures faute de place.

La disparition du service de pneumologie de l'hôpital Antoine Bécère, seul hôpital public du bassin de population, présente un risque sanitaire crucial dans un département dont les besoins augmentent mais où près de 70% des spécialistes exercent en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires souvent importants.

Ce transfert déstabilise par ailleurs un grand nombre de services de l'hôpital : aval des urgences, cardiologie alors qu'une coopération avec Marie Lannelongue vient d'être finalisée, radiologie, médecine nucléaire et explorations fonctionnelles.

A terme ce transfert risque de bouleverser l'équilibre budgétaire de l'hôpital qui est un des seuls hôpitaux excédentaires de l'AP-HP.

Enfin, les personnels de ce service sont, dans leur immense majorité, habitants des Yvelines ou des Hauts de Seine, ce qui rend impossible leur transfert sur l'hôpital Bicêtre du fait de l'absence de transports en communs.

Aucun argument économique ou sanitaire ne justifiant ce transfert, il semblerait que seule l'ambition hospitalo-universitaire égoïste de quelques mandarins soit à l'origine de ce « mercato » hospitalier déniaut au passage à l'ARS toute politique de territoire.

Nous exigeons donc un vrai projet médical pour l'hôpital, qui réponde aux besoins de la population et nous nous opposons au transfert des lits de pneumologie.

Nous requérons donc par la présente votre soutien pour qu'au moins nous puissions conserver un service de pneumologie, pour que l'hôpital Antoine Bécère retrouve la stabilité nécessaire à la prise en charge optimale des patients du territoire et que son activité universitaire se poursuive à un niveau que beaucoup nous envient.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour l'intersyndicale,

David Treille  
Syndicat Sud Santé  
Hôpital Antoine Bécère  
157 rue de la Porte de Trivaux  
92141 Clamart cedex